

Partie 2 : L'intervention de l'Etat

1- L'insuffisance de la régulation par le marché

1-1 La régulation par le marché

1-1-1- Notion de la « régulation par le marché »

1-1-1-1 La régulation économique

La régulation est l'ensemble de mécanismes qui permettent à un système d'atteindre ses objectifs et qui favorisent le retour à l'équilibre en cas de perturbations.

Réguler une économie, c'est à la fois assurer des règles et des habitudes qui engendrent l'équilibre, et les modifier suffisamment pour que les inévitables changements puissent être absorbés sans remise en cause. Plus généralement, **la régulation est la correction de déséquilibres**.

Dans les économies capitalistes, le marché constitue le régulateur fondamental.

Remarque :

A ne pas confondre la régulation économique avec la régulation des services publics ; qui est l'ensemble de règles par l'Etat dans un secteur économique particulier, afin de concilier les exigences du service public et le développement de la concurrence entre les entreprises publiques et privées.

1-1-1-2 La régulation par le marché

La régulation par le marché signifie que sur les marchés, les variations des prix générés par la confrontation des offres et des demandes constituent des informations pour les producteurs et les consommateurs. Selon les évolutions à la baisse ou à la hausse, les agents modifient leur comportement et le système économique tout entier s'adapte de proche en proche pour atteindre automatiquement l'équilibre sur tous les marchés.

La régulation par le marché est donc celle qui résulte de la confrontation de l'offre et la demande.

1-1-1-3 Les fondements théoriques

- ✓ **La main invisible d'Adam Smith** : la régulation se fait grâce à la **main invisible** qui désigne un processus par lequel la combinaison des décisions et des comportements économiques individuels contribue à la réalisation de l'intérêt général sans pour autant que chaque agent économique en ait nécessairement conscience.
- ✓ **La loi des débouchés de J-B- Say** : la régulation est assurée par une loi appelée « **la loi des débouchés** » " Les produits s'échangent contre les produits." Jean-Baptiste SAY pense que l'économie ne peut pas connaître de problème général de débouchés. Lorsqu'un produit existe, il a fallu dépenser pour le produire en salaires, en frais et consommations intermédiaires. La production nécessite donc la distribution de revenus à tous les acteurs, salariés, propriétaires du capital, loueurs, Etat et génère une demande qui peut prendre deux formes : la consommation et l'épargne. L'épargne ne réduit pas les débouchés puisqu'elle correspond à la demande d'investissement. Aucun excès d'épargne ne peut apparaître au niveau global. Cet argent dépensé circule donc.

Keynes résumera cette loi avec la phrase suivante : " Toute offre crée sa propre demande ".

- ✓ **L'allocation optimale des ressources de V- Pareto** : toute l'analyse économique repose sur un concept d'équilibre assuré par les ajustements de prix ou de quantités. L'équilibre garantit dès lors une allocation optimale des ressources profitable à tous.

Les conditions de l'affectation optimale des ressources ont été définies par Pareto en 1927. On parle ainsi d'allocation paretienne, c'est à dire d'une affectation optimale des ressources, efficiente dès qu'il n'est plus possible d'améliorer la satisfaction d'un individu sans nuire à celle d'au moins un autre.

1-1-2 Les régimes de marché**1-1-2-1 Les régimes théoriques**✓ **Le régime de concurrence pure et parfaite****Document 1 : Equilibre sur le marché du produit**

Tableau de l'offre et la demande sur le marché de pommes dans la région de Fès-Boulmane au cours du mois d'octobre. Ce marché peut être qualifié de marché de concurrence pure et parfaite (CPP).

Quantité produite (en tonnes)	Prix de la tonne	Quantités demandées (en tonnes)
5000	2 000	18000
7000	2 500	16000
8000	4 000	14000
12000	6 000	12000
15000	8 000	9000
17000	9 000	8000
20000	10 000	6000

Document 2 : Détermination de l'équilibre pour l'entreprise

Supposons la situation suivante pour un producteur individuel de pommes de la région au cours du mois d'Octobre.

Quantités commercialisa- bles (en tonnes)	Coût total (DH)	Coût moyen (CM)	Coût marginal (Cm)	Recette totale (**) (RT)	Recette moyenne (RM) (*)	Recette marginale (Rm)	Résultat total = RT – CT (DH)
5	15 000						
6	16 800						
7	18 000						
9	19 000						
10	25 000						
11	33 000						
12	42 000						

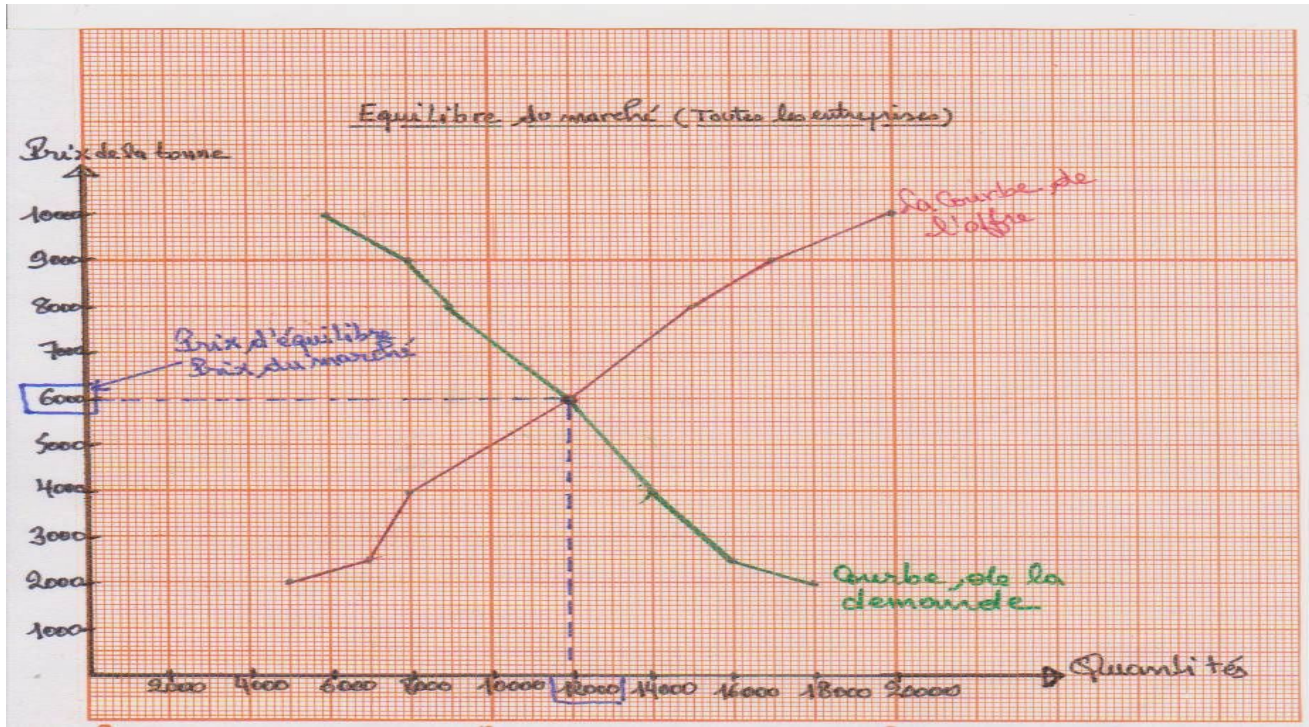
(*) Recette moyenne = recette marginale = prix du marché (**) Recette totale = Quantité x Prix de vente ou par recette moyenne

❖ **Notion de CPP**

Un marché de **concurrence pure et parfaite** est un marché qui satisfait **5 conditions** : atomisticité des agents, homogénéité des produits, transparence, libre entrée et libre sortie, libre circulation des facteurs de production.

- 1- L'atomicité des offres et des demandes** : sur un marché il doit y avoir plusieurs offreurs d'une part et plusieurs demandeurs d'autre part de telle sorte qu'aucune des parties ne dispose de puissance suffisante pour orienter les conditions du marché.
- 2- L'homogénéité des produits (biens et services offerts)** : les produits sur un marché considéré doivent avoir les mêmes caractéristiques, ils ne doivent pas être différenciés.
- 3- La transparence** : tous les intervenants sur un marché donné doivent disposer de l'information sur les produits mais aussi sur le fonctionnement du marché.
- 4- La mobilité des facteurs de production** : il ne doit pas exister d'entraves à la libre circulation des capitaux et des hommes. Ils s'orientent naturellement vers les branches / secteurs où les taux de salaire sont les plus élevés.
- 5- La fluidité du marché (libre entrée et sortie d'un marché donné)** : toute personne désirant intervenir sur un marché donné ne doit pas rencontrer de barrières, ni à son entrée, ni à sa sortie (barrières administratives, réglementaires, financières...).

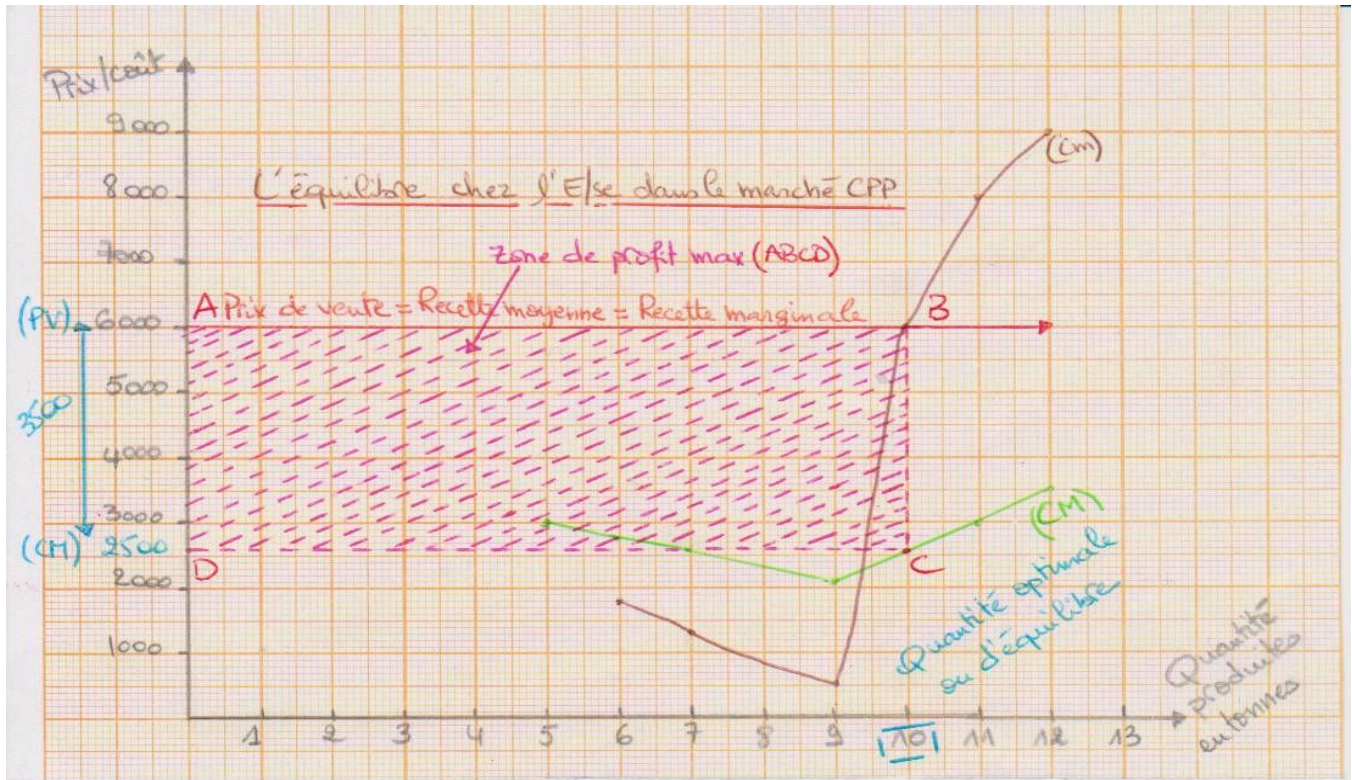
❖ Détermination de l'équilibre

o Sur la marché (du produit ou branche)o Pour l'entreprise (l'optimum)

Quantités commercialisables (en tonnes)	Coût total (DH)	Coût moyen (CM)	Coût marginal (Cm)	Recette totale (**) (RT)	Recette moyenne (RM) (*)	Recette marginale (Rm)	Résultat total = RT - CT (DH)
5	15 000	3 000	-----	30 000	6 000	-----	15 000
6	16 800	2 800	1 800	36 000	6 000	6 000	19 200
7	18 000	2 571	1 200	42 000	6 000	6 000	24 000
9	19 000	2 000	5 00	54 000	6 000	12 000	35 000
10	25 000	2 500	6 000	60 000	6 000	6 000	35 000
11	33 000	3 000	8 000	66 000	6 000	6 000	33 000
12	42 000	3 500	9 000	72 000	6 000	6 000	30 000

La quantité optimale à produire est de **10 tonnes** ; Ainsi, le prix du marché = Recette marginale = Recette moyenne = Coût marginal **6 000 DH**. Le profit maximum est de **35 000 DH**

$$(\text{Recette moyenne} - \text{coût moyen}) \text{ quantité} = (6\,000 - 2\,500) \times 10 = \mathbf{3\,5000\,DH}$$

Représentation graphique de l'équilibre pour l'entreprise :Remarque :

Lorsque les conditions de la concurrence pure et parfaite sont réalisées, l'économie est donc en équilibre. Mais la réalité est souvent bien différente : certaines entreprises sont en position dominante, d'autres forment des ententes, les consommateurs ne sont pas toujours rationnels, les pouvoirs publics interviennent dans l'économie...

✓ **Le régime de monopole****Détermination du prix en situation de monopole**

La société « **MONBUREAU** » vient de découvrir un stylo effaceur qui efface l'encre noire, pour lequel, elle se trouve en situation de monopole. Sa commercialisation a nécessité une étude de marché dont les données sont présentées dans le tableau suivant :

Prix de vente en DH	Quantité (nombre de stylos)	Recettes totales	Recettes marginales	Coût total en DH	Coût moyen	Coût marginal	Résultat total
9,5	10 000			30 000			
9	20 000			50 000			
8,5	30 000			60 000			
8	40 000			72 000			
7,5	50 000			104 000			
7	60 000			147 000			
6,5	70 000			202 000			
6	80 000			270 000			
5,5	90 000			380 000			
5	100 000			530 000			

Economie générale et statistique, 2^{ème} Bac sciences économiques, Ed. Inetr Graph.

❖ **Notion de monopole**

Le **monopole** (du grec *monos* signifiant « **un** » et *polein* signifiant « **vendre** ») désigne une situation dans laquelle un offreur est seul à vendre un produit ou un service donné à une multitude d'acheteurs.

Il existe plusieurs origines de la situation du monopole :

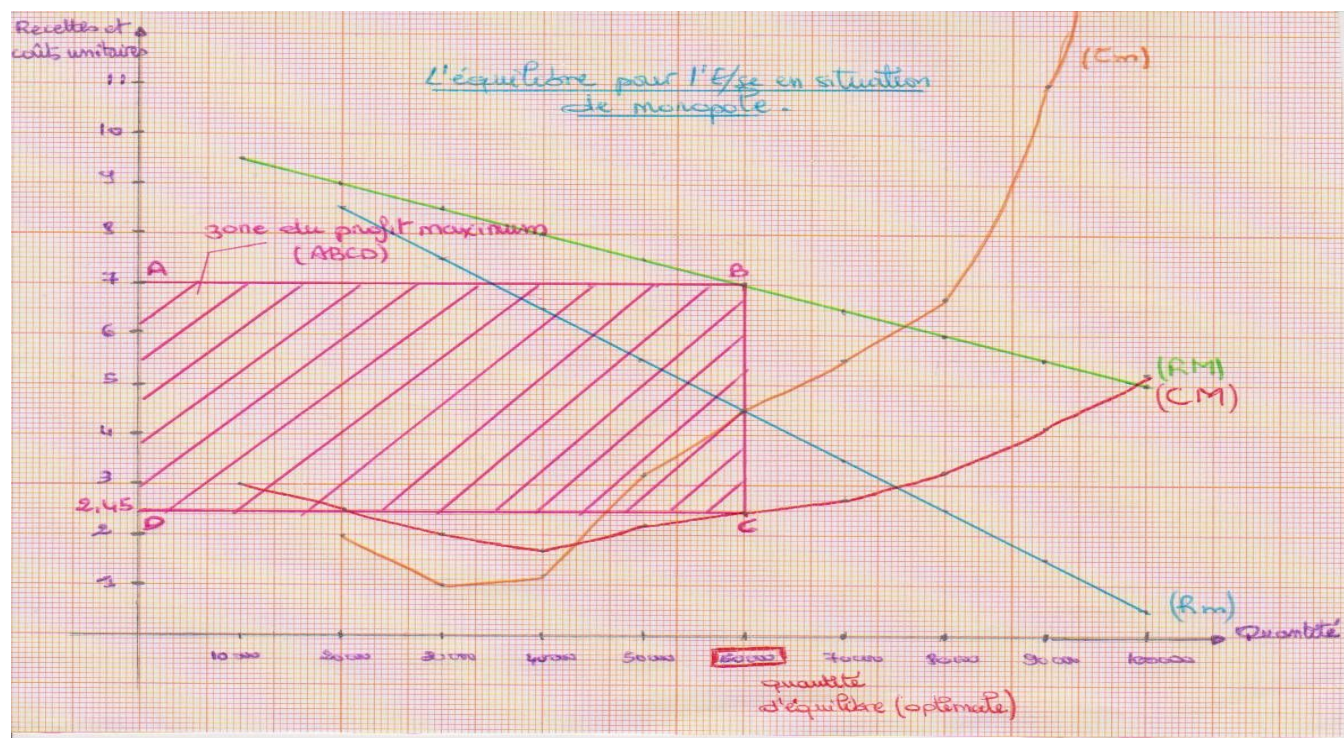
* **Monopole naturel** : la concurrence entre les entreprises faisant disparaître celles les moins performantes crée une situation de monopole ;

* **Monopole d'innovation** : situation créée par une entreprise qui met sur le marché une invention ou innovation et se trouve donc seule en face d'une multitude d'acheteurs.

* **Monopole légal** : Entreprise seule sur le marché, car il existe des textes de lois qui interdisent l'entrée de nouvelles entreprises.

❖ **Détermination du prix :**

Prix de vente en DH	Quantité (nombre de stylos)	Recettes totales	Recettes marginales	Coût total en DH	Coût moyen	Coût marginal	Résultat total
9,5	10 000	95 000	0	30 000	3	0	65 000
9	20 000	180 000	8,5	50 000	2,5	2	130 000
8,5	30 000	255 000	7,5	60 000	2	1	195 000
8	40 000	320 000	6,5	72 000	1,8	1,2	248 000
7,5	50 000	375 000	5,5	104 000	2,08	3,2	271 000
7	60 000	420 000	4,5	147 000	2,45	4,5	273 000
6,5	70 000	455 000	3,5	202 000	2,88	5,5	253 000
6	80 000	480 000	2,5	270 000	3,375	6,8	210 000
5,5	90 000	495 000	1,5	380 000	4,22	11	115 000
5	100 000	500 000	0,5	530 000	5,30	15	- 30 000

❖ **L'équilibre chez l'entreprise :**

Remarques :

- Le monopole détient le pouvoir de marché ;
- Pratique un prix élevé et réduit la quantité produite, par rapport à la situation de concurrence parfaite ;
- le monopole peut pratiquer un prix unique pour ces consommateurs ou différencier le prix selon le type de clients (**monopole discriminatoire**) ;
- Maximisation du profit : raisonnement à la marge : **Recette Marginale=Coût marginal**

1-1-2-2 Les régimes réels**❖ L'oligopole**

- **Oligopole** : Situation de concurrence imparfaite dans laquelle un petit nombre de vendeurs font face à une multitude d'acheteurs.

- **Entente** : Accord passé entre plusieurs entreprises dans le but de fausser le libre jeu de la concurrence (partage du marché, actions contre un concurrent, etc.).

Les vendeurs peuvent :

- soit s'entendre : c'est **l'oligopole de paix**
- soit être en rivalité : c'est **l'oligopole de guerre**, qui peut aboutir à une guerre des prix.

❖ La concurrence monopolistique

La concurrence monopolistique est une situation où il y a un grand nombre de vendeurs, chacun se trouvant en situation de monopole pour son produit du fait de ses caractéristiques, qui le différencient des produits concurrents.

C'est une situation dans laquelle il y a :

- un grand nombre d'entreprises ;
- une libre entrée sur le marché ;
- une différenciation des produits.

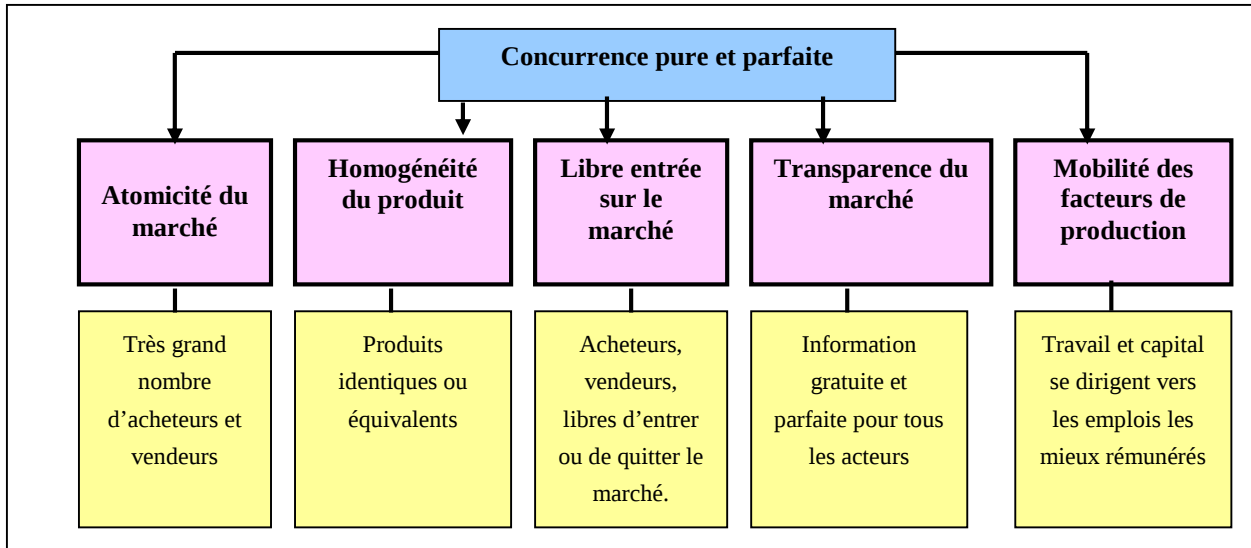
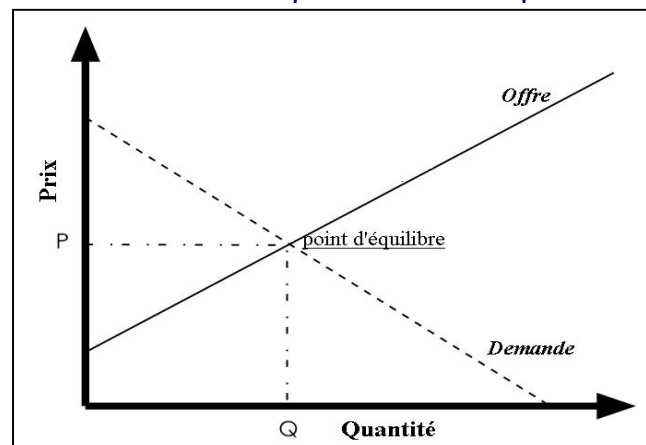
Récapitulation

La régulation par le marché signifie que les mécanismes du marché et la concurrence constituent le moyen le plus performant pour produire et distribuer des biens et des services.

Les structures du marché

Deux types de marché sont distingués traditionnellement

- **Le marché de concurrence pure et parfaite**

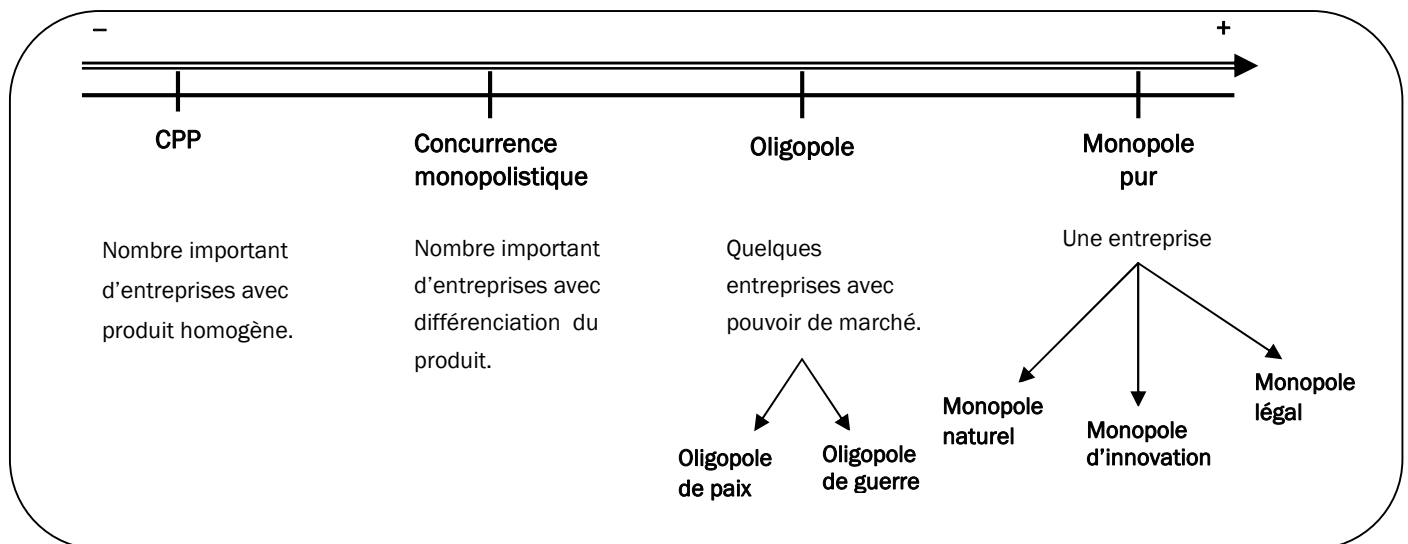
**La formation du prix en concurrence parfaite**

- **Le marché de concurrence imparfaite**

Dès qu'une des conditions de la concurrence parfaite n'est pas remplie, la concurrence est dite « imparfaite ». On distingue les principaux types de concurrence imparfaite à partir du nombre des offreurs et du nombre de demandeurs qui s'y présentent.

	Un Offreur	Quelques Offreurs	Plusieurs Offreurs
Un demandeur	Monopole Bilatéral	Monopsone Contrarié	monopsone
Quelques demandeurs	Monopole contrarié	Oligopole Bilatéral	Oligopsone
Une multitude de demandeurs	Monopole	Oligopole	Concurrence Parfaite

Pouvoir de marché des firmes



Le pouvoir de marché correspond à la capacité de la firme d'influencer le prix du marché :

- On dit que les firmes sont **faiseuses de prix (Price maker)** par opposition au marché de **CPP** où les firmes sont **preneuses de prix (Price taker)** ;
- Le programme de maximisation du profit de la firme conduit à égaliser sa recette marginale avec le coût marginal :

$$R_m = C_m$$
- Ce critère de décision est valide pour toutes les firmes, sur tous les types de marché.

Situations de concurrence imparfaite

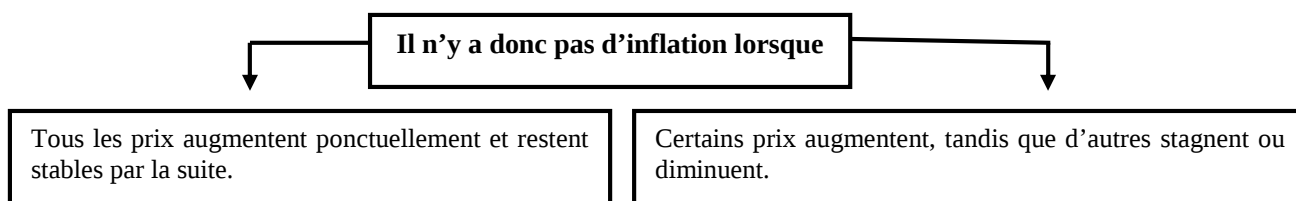
Régime du marché	Condition principale de CPP non respectée	Exemples
Monopole	Atomicité du marché	ONCF, OCP, Altadis Maroc....
Oligopole	Atomicité du marché	Marché du ciment, de télécommunications, bancaire.....
Concurrence monopolistique	Homogénéité des produits	Marché de vêtements, de transport,....

1-2 Les dysfonctionnements du marché

1-2-1 Dysfonctionnement sur le marché des biens et services : Cas de l'inflation

1-2-1-1 Définition de l'inflation

L'inflation désigne une **hausse durable des prix de l'ensemble des biens et services**.



Les termes voisins :

- **La déflation** est la baisse continue du niveau général des prix.
- **La désinflation** est le ralentissement durable de la hausse des prix. (baisse du taux d'inflation).
- **La stagflation** est une conjoncture économique caractérisée par la coexistence d'une stagnation de la production : source du chômage et d'inflation.

1-2-1-2 Mesure de l'inflation

✓ Les indices synthétiques

Prix et quantités de viandes consommées par un ménage en 2009 et 2010

Articles	Prix du kilogramme en DH		Quantités consommées en KG	
	2009	2010	2009	2010
Bœuf	50	55	100	110
Mouton	52	56	80	90
Poulet	13	15	65	75

1- L'indice Laspeyres

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
Calcul : $I_{10/09} = \frac{(55 \times 100) + (56 \times 80) + (15 \times 65)}{(50 \times 100) + (52 \times 80) + (13 \times 65)} \times 100 = 109,5$	Calcul: $I_{10/09} = \frac{(50 \times 110) + (52 \times 90) + (13 \times 75)}{(50 \times 100) + (52 \times 80) + (13 \times 65)} \times 100 = 111,5$
Commentaire: Les prix des trois types de viandes ont augmenté en moyenne de 9,5 % en 2010 par rapport à 2009.	Commentaire: Les quantités consommées des trois types de viandes ont augmentées en moyenne de 11,5 % en 2010 par rapport à 2009.

2- L'indice Paasche

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
Calcul : $I_{10/09} = \frac{(55 \times 110) + (56 \times 90) + (15 \times 75)}{(50 \times 110) + (52 \times 90) + (13 \times 75)} \times 100 = 109,5$	Calcul: $I_{10/09} = \frac{(55 \times 110) + (56 \times 90) + (15 \times 75)}{(55 \times 100) + (56 \times 80) + (15 \times 65)} \times 100 = 111,5$
Commentaire: L'indice Paasche -prix a augmenté de 9,5 % en 2010 par rapport à 2009.	Commentaire: L'indice Paasche -quantités a augmenté de 11,5 % en 2010 par rapport à 2009.

3- L'indice de Fischer

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
$I_{10/09} = \sqrt{109,5 \times 109,5} = \mathbf{109,5}$	$I_{10/09} = \sqrt{111,5 \times 111,5} = \mathbf{111,5}$

✓ **L'indice des prix à la consommation (Maroc)****IPC annuel par groupes (Base 100 : 2006)**

Groupes de biens et services	Indices annuels		Variation en %	Coefficients budgétaires
	2009	2010		
1- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113,3	114,7	<u>1,2</u>	<u>39,3</u>
2- Boissons alcoolisées et tabacs	108,2	108,3	0,1	2,2
3- Articles d'habillement et chaussures	103,8	104,3	0,5	3,9
4- Logement, eau, électricité et autres combustibles	103,8	104,3	0,5	14,8
5- Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	105,4	106,2	0,8	4,9
6- Santé	101,9	102,8	0,9	5,5
7- Transports	103,2	103,2	0,0	11,4
8- Communication	91,4	<u>90,4</u>	<u>- 1,1</u>	3,5
9- Loisirs et Culture	97,8	97,1	- 0,7	2,2
10- Enseignement	110,5	115,0	4,1	<u>3,9</u>
11- Restaurants et hôtels	106,6	109,2	2,4	2,9
12- Biens et services divers	105,2	107,0	1,7	5,5
Ensemble	 ?.....	 ?.....	 ?.....	100 %

www.hcp.ma, Consulté le 04/12/2011➤ **L'indice des prix à la consommation**

L'indice des prix à la consommation (base 100 : 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains.

*** Les caractéristiques de l'IPC :**

Caractéristiques	IPC
Année de base	2006
Champ géographique	17 villes
Méthode de travail	Indice de Laspeyres en chaîne avec pondérations par ville ;
Nombre de produits	478
Nombre de variétés	1067

*** Lecture des chiffres soulignés :**

- **39,3 %** : En moyenne les marocains consacrent **39,3 %** de leur budget pour l'achat de produits alimentaires et boissons non alcoolisées.
- **3,9 %** : En moyenne les marocains ne dépensent que **3,9 %** de leur budget pour l'enseignement.
- **1,2 %** : Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont connu une augmentation de **1,2 %** en 2010 par rapport à 2009.
- **90,4** : L'IPC des dépenses de communication est de **90,4**, c'est-à-dire que les prix des services de communication ont baissé de **9,6 %** (100 - 90,4) par rapport à l'année de base (2006).
- **- 1,1 %** : Les prix de la communication ont diminué de **1,1 %** en 2010 par rapport à 2009.

➤ **Calcul de l'indice général pour 2009 et 2010**

L'inflation est calculée à partir de l'indice des prix à la consommation de **deux périodes**. Ce dernier est à son tour calculé selon l'**indice synthétique** Laspeyres (noté LP) qu'est le rapport des moyennes arithmétiques pondérées des indices simples. La pondération pratiquée est celle de l'année de base (2006 pour le Maroc).

▪ **L'indice général de l'année 2009:**

$$\text{IG 2009} = \frac{(113,3 \times 39,3) + (108,2 \times 2,2) + (103,8 \times 3,9) + \dots + (106,6 \times 2,9) + (105,2 \times 5,5)}{39,3 + 2,2 + 3,9 + 14,8 + 4,9 + 5,5 + 11,4 + 3,5 + 2,2 + 3,9 + 2,9 + 5,5}$$

$$\text{IG 2009} = \frac{4\,452,69 + 238,04 + 404,82 + \dots + 309,14 + 578,6}{100}$$

$$\text{IG 2009} = \frac{10\,738,93}{100}$$

IG 2009 = 107,4

▪ **L'indice général de l'année 2010:**

$$\text{IG 2010} = \frac{(114,7 \times 39,3) + (108,3 \times 2,2) + (104,3 \times 3,9) + \dots + (109,2 \times 2,9) + (107,0 \times 5,5)}{39,3 + 2,2 + 3,9 + 14,8 + 4,9 + 5,5 + 11,4 + 3,5 + 2,2 + 3,9 + 2,9 + 5,5}$$

$$\text{IG 2010} = \frac{4\,507,71 + 238,26 + 406,77 + \dots + 316,68 + 588,5}{100}$$

$$\text{IG 2010} = \frac{10\,840}{100}$$

IG 2010 = 108,4

▪ **La variation de l'indice général des prix :**

$$= \frac{\text{IG 2010} - \text{IG 2009}}{\text{IG 2009}} \times 100 = \frac{108,4 - 107,4}{107,4} \times 100 = \underline{\underline{0,9\%}}$$

Le niveau général des prix des produits alimentaires et non alimentaires, au Maroc, a augmenté de **0,9 %** entre l'année 2009 et l'année 2010. Cette variation constitue le **Taux d'inflation**.

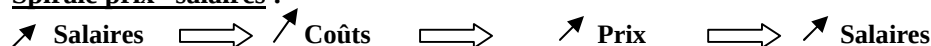
$$\text{Taux d'inflation} = \frac{\text{IG 2} - \text{IG 1}}{\text{IG 1}} \times 100$$

1-2-1-3- Les causes et les conséquences de l'inflation :

- Les causes de l'inflation :**

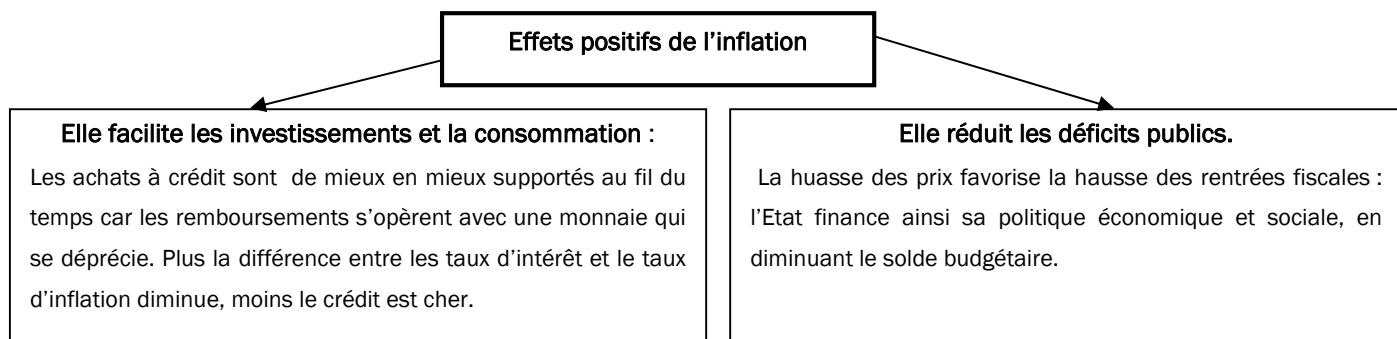
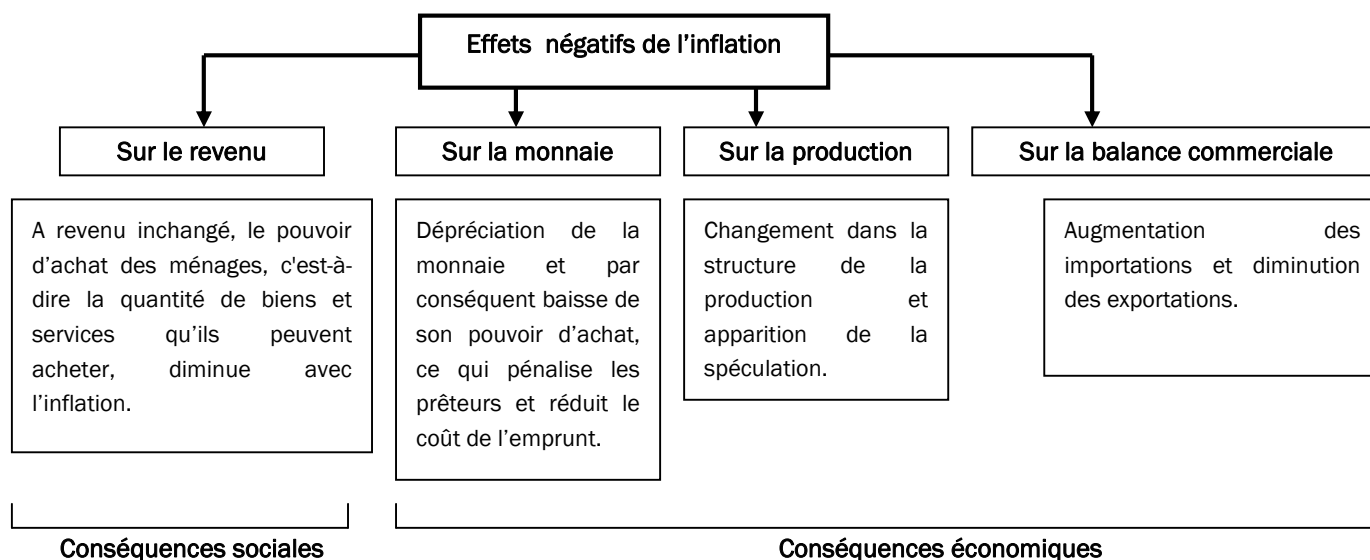
Les causes conjoncturelles	Les causes structurelles
▪ L'inflation par la demande : L'excès de la demande sur l'offre pousse les prix à l'augmentation, ▪ L'inflation par les coûts : l'augmentation des coûts se répercute sur les prix de vente car les entreprises cherchent à maintenir leurs marges bénéficiaires ; ▪ L'inflation monétaire : toute augmentation de la masse monétaire implique une augmentation des prix ; l'économie étant en situation de plein emploi (théorie quantitative de la monnaie)	▪ Les monopoles et oligopoles : le mouvement de concentration des entreprises et les ententes pour maximiser les profits ou partager les marchés réduisent la concurrence et accroissent donc le niveau des prix. ▪ Les conflits sociaux : la confrontation sociale (grèves) peut diminuer la production et donc l'offre ce qui implique une augmentation des prix. - L'indexation (alignement) des revenus sur le niveau des prix.

- Spirale prix –salaires :**



Les économistes classiques et monétaristes admettent que la raison principale de l'inflation est la création excessive de la monnaie qui dépasse les besoins de l'économie.

- Les conséquences de l'inflation**



- Les types d'inflation**

Les différents niveaux d'inflation :

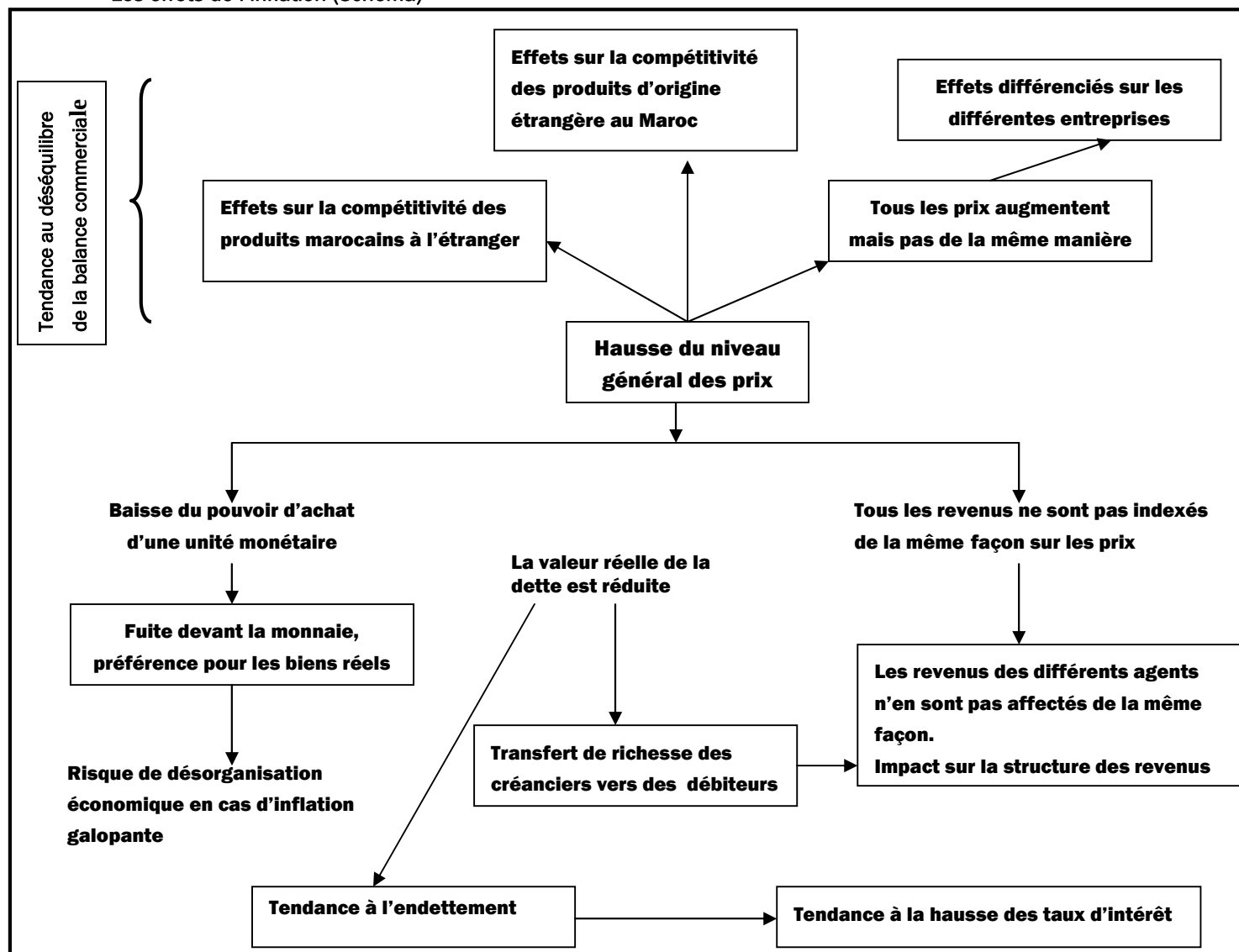
- **Stabilité des prix** : taux d'inflation inférieur à 2% ;
- **Inflation rampante** : 3 à 4% par an ;
- **Inflation ouverte** : 5 à 10% de hausse (avec des pointes à 20%) ;
- **Inflation galopante ou hyperinflation** : plus de 20%.

Récapitulation

• Les conséquences de l'inflation

Conséquences Impacts	Positives	Négatives
Activité économique	- Stimule la croissance ; - Stimule les investissements car allège les dettes des agents ; - Stimule l'emploi (courbe de Philips).	- Réduit l'efficacité économique, donc la croissance et l'emploi ; - Réduit l'efficacité de l'intervention des pouvoirs publics.
Revenus	- Diminution du coût réel de l'endettement Donc augmentation du revenu disponible.	- Favorise des disparités importantes dans la répartition des revenus : les titulaires du revenu fixes sont pénalisés par rapport à ceux qui bénéficient des revenus flexibles ; - Suscite de nombreux effets pervers : indexation Prix/salaires favorise la spirale inflationniste, distribution de revenu occulte...
Echanges extérieurs	- Améliore la compétitivité économique en cas de différentiel d'inflation favorable.	- Réduit la compétitivité économique en cas de différentiel d'inflation défavorable ; - Nécessite, à terme, des réajustements monétaires ; - Entraîne une perte de crédibilité internationale

• Les effets de l'inflation (Schéma)



1-2- 2 Dysfonctionnement sur le marché du travail : cas du chômage

1-2-2-1 Définition du chômage :

	Haut Commissariat au Plan (HCP)	Bureau International du Travail (BIT)
Définitions	Le chômeur est toute personne : - âgée de 15 ans et plus, - qui n'a pas une activité professionnelle, - et qui cherche un emploi.	Le chômeur est toute personne : - en âge de travailler (plus de 15 ans); - sans travail (toute activité est exclue) ; - disponible pour travailler (dans un délai inférieur à 15 jours) ; - qui recherche effectivement un emploi.

Au niveau d'une économie nationale, le chômage apparaît lorsque la **population active** est supérieure à la **population active occupée** ou au nombre d'emplois. En d'autres termes, il y a du chômage lorsque l'offre d'emplois des entreprises est inférieure à la demande d'emplois des salariés.

Les types du chômage :

- **Chômage conjoncturel ou cyclique** : chômage lié à un ralentissement de l'activité économique.
- **Chômage structurel** : chômage qui ne disparaît pas quand l'activité économique repart, car il est dû à l'organisation de l'appareil productif.
- **Chômage frictionnel** : chômage lié au temps moyen normalement nécessaire pour passer d'un emploi à un autre.
- **Chômage sectoriel** : chômage qui touche seulement une branche ou secteur et qui peut être soit conjoncturel soit structurel.
- **Chômage technologique** : chômage lié à des transformations techniques qui supposent, au minimum, un déplacement de la main-d'oeuvre.
- **Chômage partiel** : réduction limitée du temps de travail.
- **Chômage technique** : chômage partiel ou total lié à l'arrêt d'une fabrication dans une usine ou un atelier autre que celui où se produit le blocage de production.
- **Chômage volontaire** : chômage de ceux qui refusent les emplois offerts, car ils préfèrent chercher un emploi qui leur convient mieux.

1-2-2-2 Mesure du chômage

Indicateurs trimestriels du chômage par milieu de résidence (Effectifs en milliers et taux en %)

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre 2010			3 ^{ème} trimestre 2011		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Activité et emploi (15 ans et plus)</i>						
- Population active (en milliers)	5 911	5 412		6 105	5 436	11 541
- Population active occupée (en milliers)	5 095		10 302	5 280	5 212	10 492
- Population active en chômage (en milliers)		205	1 021			
- Taux de féminisation de la population active en chômage	31,6	19,0	29,0	35,1	22,5	<u>32,4</u>
- Taux de chômage						
. Selon le sexe						
Hommes	12,1	4,5	8,7	11,3	4,7	8,4
Femmes	20,2	2,2	9,8	21,5	2,9	11,0
. Selon l'âge						
15-24 ans	29,1	8,7	16,8	32,4	8,9	18,2
25-34 ans	20,1	4,1	13,3	19,2	5,0	13,2
35-44 ans	8,0	1,4	5,3	8,1	1,7	5,5
45 ans et plus	3,1	1,0	2,1	2,4	1,0	1,7
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	7,7	2,1	4,1	6,7	2,6	4,1
Ayant un diplôme	18,4	13,1	17,4	18,4	11,3	16,9

La Situation du marché du travail au 3^{ème} trimestre de l'année 2011, www.hcp.ma

- **Taux de chômage :**

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Population active non occupée (Chômeurs)}}{\text{Population active âgée de 15 et plus}} \times 100$$

Le taux de chômage permet de mesurer la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 et plus. C'est un indicateur qui permet de mesurer l'ampleur de ce phénomène dans un pays ou une région.

- **Taux d'activité:**

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active âgée de 15 ans et plus}}{\text{Population totale}} \times 100$$

Le taux d'activité permet de mesurer la part de la population active dans la population âgée de 15 ans et plus. Plus ce taux est élevé plus le risque d'augmentation du chômage est élevé.

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre 2010			3 ^{ème} trimestre 2011		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Activité et emploi (15 ans et plus)</i>						
- Population active (en milliers)	5 911	5 412	11 323	6 105	5 436	11 541
- Population active occupée (en milliers)	5 095	5 207	10 302	5 280	5 212	10 492
- Population active en chômage (en milliers)	816	205	1 021	825	224	1 049
- Taux de féminisation de la population active en chômage	31,6	19,0	29,0	35,1	22,5	32,4
- Taux de chômage	13,8	3,8	9,0	13,5	4,1	9,1
. Selon le sexe						
Hommes	12,1	4,5	8,7	11,3	4,7	8,4
Femmes	20,2	2,2	9,8	21,5	2,9	11,0
. Selon l'âge						
15-24 ans	29,1	8,7	16,8	32,4	8,9	18,2
25-34 ans	20,1	4,1	13,3	19,2	5,0	13,2
35-44 ans	8,0	1,4	5,3	8,1	1,7	5,5
45 ans et plus	3,1	1,0	2,1	2,4	1,0	1,7
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	7,7	2,1	4,1	6,7	2,6	4,1
Ayant un diplôme	18,4	13,1	17,4	18,4	11,3	16,9

- **Les caractéristiques du chômage au Maroc : jusqu'au mois de septembre 2010**

- La population active en chômage s'est accrue de 2,7% au niveau national, passant de 1 021 000 au troisième trimestre 2010 à 1 049 000 chômeurs au troisième trimestre 2011, soit 28 000 chômeurs de plus (9 000 dans les villes et 19 000 dans les campagnes).

- Les femmes sont touchées par le chômage plus que les hommes (9,8 contre 8,7 % au 3^{ème} trimestre 2010) et (11,0 contre 8,4 % au 3^{ème} trimestre 2011) ;

- La tranche d'âge 15 - 24 ans est la plus touchée par le chômage (16,8 % au 3^{ème} trimestre 2010 et 18,2 % au 3^{ème} trimestre 2011) suivi de la tranche 24 -35 ans (13,3 % au 3^{ème} trimestre 2010 et 13,2 % au 3^{ème} trimestre 2011) ;

- Les diplômés sont plus touchés par le chômage que les non diplômés (17,4 contre 4,6 % au 3^{ème} trimestre 2010) et (16,9 contre 4,1 % au 3^{ème} trimestre 2011) ;

- La campagne est moins touchée par le chômage que la ville (3,8 contre 13,8 % au 3^{ème} trimestre 2010) et (4,1 contre 13,5 % au 3^{ème} trimestre 2011).

1-2-2-3 Causes et conséquences du chômage

❖ Les explications théoriques du chômage

Le chômage est né de l'excès de l'offre sur la demande du travail (déséquilibre). C'est-à-dire que le nombre de personnes qui cherche un emploi est largement supérieur au nombre de postes de travail fourni par les entreprises.

Le déterminant premier de l'emploi selon Keynes est la **demande effective**.

L'approche classique en matière du chômage	L'approche keynésienne
<u>Les hypothèses des classiques :</u> - L'économie est en situation de plein-emploi - Raisonnement à long terme - Le chômage est volontaire <u>Les causes du chômage :</u> * Rigidités institutionnelles qui empêchent le fonctionnement normal du marché du travail : existence des syndicats, le droit du travail (salaire minimum, indemnité de licenciement, * Indemnisation du chômage.... Bref, le chômage existe car il existe des limitations à la flexibilité des salaires.	<u>Les hypothèses de l'analyse keynésienne</u> - L'économie est en situation de sous-emploi - Raisonnement à court terme - Le chômage est involontaire. <u>Les causes du chômage :</u> * L'insuffisance de la demande des biens et services * La baisse des salaires nominaux ne réduit pas le chômage et n'est pas souhaitable car elle va réduire la demande. Bref, la flexibilité des salaires ne peut pas réduire le chômage c'est la demande effective qui peut stimuler l'activité et donner la création d'emploi.

❖ Les autres causes du chômage :

Le chômage peut aussi être lié à des causes économiques, sociales, démographiques, commerciales :

- le développement des gains de productivité (automatisation, réorganisation du travail),
- Etat de la conjoncture (nationale et internationale) : conjoncture défavorable : récession, crise,
- l'accroissement de la population active (pression démographique)
- la concurrence internationale (textile, jouet, construction navale, sidérurgie...),
- les délocalisations et les restructurations d'entreprises qui entraînent généralement des plans sociaux : suppression d'emplois.
- l'inadéquation entre les offres et des demandes de travail (faiblesse de l'apprentissage),
- la faible mobilité géographique...

❖ Les conséquences du chômage :

Sur le plan individuel	Sur le plan socio-économique
- Perte de revenu ; - Pauvreté et exclusion sociale surtout en absence d'indemnité de perte d'emploi. (malgré la présence de cette indemnité dans le code du travail marocain).	- Gaspillage des ressources ; - Perte de pouvoir d'achat, donc une baisse de la demande ; - Coût du chômage : aides et indemnisation (coût matériel), criminalité, délinquance ... (coût immatériel)